La Fête du court métrage revient !

Après une très belle édition 2018 – plus de 480 cinémas participants dont 370 cinémas Art et Essai –, la Fête du court métrage revient cette année du 13 au 19 mars avec 30 nouveaux programmes dont 9 réservés exclusivement aux salles de cinéma, 6 programmes tous publics et 3 programmes Jeune Public ainsi que de nombreux films très courts pour animer vos premières parties de séances.

Au programme cette année, un focus sur Michel Ocelot, un programme de Courts des palmés et de nombreuses autres surprises. Afin de créer un pont avec le Festival Toute la mémoire du monde mis en œuvre par la Cinémathèque française et relayé hors les murs par l'AFCAE et l'ADRC, un programme a été pensé en lien avec l'invité de cette année, Jerzy Skolimowski: *(Re)Nouveau cinéma polonais*, accessible uniquement aux salles de cinémas. Et toujours les programmes *Talents d'aujourd'hui* permettant aux spectateurs de découvrir les grands réalisateurs de demain.

La Fête du court métrage se décline aussi de façon festive dans 35 villes ambassadrices avec des ateliers autour de la pratique du court métrage (*mashup table*, ateliers éducatifs, maquillage FX, master class…).
Rendez-vous dès à présent sur www.portail.lafeteducourt.com pour visionner les programmes, faire votre sélection, créer vos séances et commander vos kits de communication. Les films choisis seront envoyés gratuitement en DCP par le vecteur de votre choix ainsi que la communication nécessaire. •

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Zoé Peyssonnerie : distribution@lafeteducourt.com – T : 09 72 10 64 18

Passeurs d'images reprend le dispositif École et cinéma

La toute jeune association Passeurs d'images a remporté l'appel à initiative lancé par le CNC en septembre 2018 pour la coordination des dispositifs École et cinéma et Collège au cinéma.

Plusieurs associations avaient répondu à cet appel, dont Les Enfants de cinéma qui coordonnait jusqu'à présent École et cinéma. C'est finalement l'association Passeurs d'images qui a remporté l'appel et qui reprendra donc la coordination des dispositifs École et cinéma et Collège au cinéma.
Passeurs d'images reprendra les salariés des Enfants de cinéma par le biais d'un transfert d'activités entre les deux structures. L'association restera l'interlocuteur unique des salles et des écoles jusqu'à une Assemblée Générale extraordinaire qui aura lieu mi-avril. L'Association nationale Passeurs d'images a été créée en octobre 2017, suite à un large processus de concertation impulsé par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), et à l'initiative des coordinations régionales du dispositif éponyme. L'association Passeurs d'images a vocation à fédérer et à animer l'ensemble du réseau national de l'éducation aux images, notamment dans le cadre du dispositif *Passeurs d'images* et de l'opération *Des cinés, la vie !*.
Passeurs d'images doit mettre en place une nouvelle structure « Maison de l'éducation au cinéma et aux images » avec un conseil d'administration renouvelé et un conseil stratégique. L'AFCAE sera attentive à ce que les salles Art et Essai et les associations territoriales soient bien représentées dans ces nouvelles instances. •

Prochain numéro du **Courrier Art et Essai** en mars 2019 !

Le Courrier Art & Essai

Une publication de l'Association Française des Cinémas Art & Essai
12 rue Vauvenargues – 75018 Paris
www.art-et-essai.org

Directeur de la publication :
François Aymé

Rédaction en chef :
Renaud Laville

Adjoint de rédaction :
Emmanuel Raspiengeas

Secrétariat de rédaction :
Aurélie Bordier – Jeanne Frommer

Ont participé à ce numéro :
Justine Ducos

Design graphique :
Guillaume Bullat – Voiture14.com

Avec le concours du CNC

ISSN n°2646-5868 / ISSN n°2647-1973 (en ligne)

Journées professionnelles Cinémas 93

Le projet de cinéma public de Bobigny

Retour sur les 6e Journées professionnelles Cinémas 93, organisées du 14 au 16 novembre dernier au *Ciné 104* à Pantin, qui ont été l'occasion d'aborder la question de la position de la salle de cinéma indépendante Art et Essai à l'heure de la métropole, à travers les enjeux de l'aménagement cinématographique métropolitain et le projet de cinéma public à Bobigny.

C'est lors de la 3e et dernière journée de ces rencontres que ces sujets ont été débattus, en partenariat avec l'ACRIF, l'AFCAE, le GNCR et le SCARE. Afin de questionner le rôle des pouvoirs publics dans cette mutation rapide, le premier intervenant invité, Victor Courgeon, chargé du renouvellement des publics au cinéma *Jean Eustache* de Pessac, a abordé les enjeux de l'aménagement cinématographique métropolitain, en reprenant les conclusions d'un mémoire de recherche effectué lors de ses études à la Fémis en section Distribution-exploitation. Il y analyse la volonté politique des collectivités territoriales sur le sujet dans la perspective de l'avènement du Grand Paris qui attise les convoitises d'aménageurs et de promoteurs privés. Pour ce faire, Victor Courgeon décrit les spécificités territoriales de la Seine-Saint-Denis, où le tissu de salles publiques est très dense mais hétérogène en termes de taille, de statuts, de résultats et de connexion avec des réseaux territoriaux ou professionnels. C'est dans ce contexte que se construisent actuellement les nœuds de communication de ce nouvel espace, en particulier le Grand Paris Express, prévu pour 2030, censé bénéficier aux salles existantes en élargissant leurs publics, facilitant l'accès des scolaires aux dispositifs nationaux d'éducation à l'image, l'accès en transports en commun, surtout pour les grands multiplexes, ainsi que la mise en place de festivals et d'actions concertées. Dans ce développement urbain d'une ampleur inédite, guidé par l'idée de rentabilité, le cinéma, produit d'appel sans pareil pour les investisseurs, occupe une place de choix pour plusieurs raisons : beaucoup d'indicateurs économiques positifs en termes d'entrées, d'équipements et de pratiques culturelles, avec une activité sécurisante et rentable. Les grands groupes sont en effet prêts à payer un loyer conséquent et le nombre d'écrans permet aux promoteurs d'augmenter également les loyers des commerces adjacents. Néanmoins, Victor Courgeon fait état de l'inquiétude de voir les cinémas publics en difficulté face aux circuits dans ce processus au long cours, en citant le sociologue Emmanuel Wallon : *« Il faut toutefois craindre que les politiques métropolitaines […] ne sauront relever les défis d'un développement culturel équilibré tant que les défenseurs des petites structures et des équipes indépendantes se trouveront sous-représentés parmi les experts convoqués pour les conseiller. »* En conclusion de sa présentation, il estime qu'une chance est aujourd'hui à saisir du côté des pouvoirs locaux, celle d'investir les centres-villes avec des équipements Art et Essai correctement dimensionnés, le cinéma étant un produit d'appel, non seulement commercial, mais plus largement urbain et, à l'échéance de 2020, probablement politique et électoral.

Cette journée de débats a également permis la présentation du projet de cinéma public de Bobigny par Martine Legrand et Adrien Brun, respectivement vice-présidente chargée de la culture et directeur de la culture d'Est-Ensemble, communauté d'agglomération comptant 400 000 habitants et regroupant 9 communes (Pantin, Bobigny, Les Lilas, Bagnolet, Bondy, Le Pré-Saint-Gervais, Romainville, Noisy-le-Sec et Montreuil), et devenue, le 1er janvier 2016, un Établissement Public Territorial (EPT) de la Métropole du Grand Paris. C'est dans ce cadre géographique et administratif que 6 salles de cinéma y constituent le plus grand réseau de cinémas publics en France, répondant à la volonté politique de donner une autre vision du cinéma, en-dehors des circuits commerciaux, avec une vocation éducative et une tarification adaptée aux revenus de la population et permettant à ceux qui sont éloignés des pratiques culturelles de trouver leur place, démarche dans laquelle s'inscrit le nouveau cinéma de Bobigny. Martine Legrand a décrit la situation du projet lancé en 2015, impliquant la destruction du cinéma originel et sa relocalisation, objet de désaccords jusqu'en 2017, avec la désignation d'Altarea Cogedim comme opérateur du projet. Ce projet de cinéma privé a été refusé par Est-Ensemble, qui a convaincu l'opérateur de laisser la communauté d'agglomération exploiter le futur établissement de 6 salles et 880 fauteuils, et que l'EPT en devienne propriétaire en achetant la coque vide pour l'aménager. Cette décision a été votée à l'unanimité par les élus d'Est-Ensemble en septembre 2018, sur la base d'un budget entre 15 et 20 millions d'euros. En conclusion, Adrien Brun a expliqué voir dans ces longues discussions la marque des systèmes complexes auxquels se trouvent confrontées les collectivités, où, sans équipes formées à la négociation, nombre de décisions peuvent échapper à la puissance publique. Un investissement nécessaire, prêt à être porté par Est-Ensemble, comme Martine Legrand l'a affirmé : *« Le cinéma à Bobigny est un combat qui a un coût mais, quand nous y croyons, nous allons jusqu'au bout. »*
La question des CNACi et des CDACi a aussi été abordée lors de cette matinée d'échanges, avec un point sur la réglementation en vigueur et une table ronde. L'objectif de celle-ci était de réfléchir aux arguments que les cinémas indépendants Art et Essai peuvent faire prévaloir pour endiguer la création de multiplexes dans leur environnement immédiat, ainsi qu'à la manière dont les « règles du jeu » actuelles peuvent évoluer. •

La restitution intégrale des débats de la journée est à télécharger sur le site www.cinemas93.org